

RESPECTER L'ORTHOGRAPHE : UN OBJECTIF SCOLAIRE DU PRIMAIRE AU LYCÉE ?

Hélène Le Levier
Université de Strasbourg. LILPA (UR 1339)

[...]

I. L'ORTHOGRAPHE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES FRANÇAIS

Apprendre à écrire conformément à la norme orthographique française est une compétence scolaire. À des degrés divers, il peut être question d'orthographe en classe dès l'âge de six ans et jusqu'à l'âge adulte. Mais la place qui lui est accordée varie beaucoup. À l'école primaire, apprendre à orthographier a joué un rôle central au XIX^e siècle, au point de devenir la compétence principale dans le recrutement des enseignants de l'école primaire (Chervel, 2008). En effet, l'école est alors séparée en deux ordres : le primaire et le secondaire, dont le fonctionnement est parallèle et non successif¹ (Prost,

1. Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, les élèves français ne commencent pas leur scolarité dans le primaire pour aller ensuite dans le secondaire. Ils sont d'emblée scolarisés dans le primaire ou dans le secondaire, qui s'adressent à des populations différentes.

2004, p. 20-21). L'enseignement secondaire, centré sur la pratique du latin, ne fait pas de l'orthographe française, censée découler d'une compétence linguistique globale, une priorité. Dans l'enseignement primaire, on ne fait pas de latin mais l'orthographe du français est au cœur de l'enseignement de la langue. Au cours du XIX^e siècle, la dictée devient ainsi une épreuve éliminatoire particulièrement discriminante au brevet élémentaire qui permet de devenir instituteur (CherVEL, 2008, p. 327-328). La situation a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle, notamment du fait de l'abandon des systèmes parallèles et de la transformation des ordres en niveaux : le primaire précède désormais le secondaire. Les enseignants de l'école primaire doivent préparer leurs élèves au secondaire et donc développer des compétences linguistiques qui dépassent largement la maîtrise orthographique. L'orthographe n'est plus qu'une composante parmi d'autres de l'enseignement de l'écriture, davantage tourné vers les compétences de rédaction. Parallèlement, les enseignants du secondaire reçoivent également le mandat de développer les compétences orthographiques de leurs élèves.

En effet, l'enseignement explicite de l'orthographe, dans ses composantes lexicale et grammaticale, prend une place importante aux cycles 2, 3 et 4, c'est à dire du début de l'école primaire jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire². De fait, les recherches menées ces vingt dernières années témoignent d'un recul du niveau orthographique des élèves français (Manesse *et al.*, 2007, Andreu Sandra & Steinmetz Claire, 2016) et plaident pour le caractère explicite de cet enseignement. Manesse et Cogis ont ainsi montré d'une part que le niveau orthographique des élèves de 2007 accusait un retard de deux ans par rapport à ceux de 1987 ; d'autre part que les élèves de 2007 progressaient régulièrement tout au long du collège. On retrouve cette notion de progrès régulier au collège, en particulier concernant l'orthographe grammaticale, dans une étude plus récente de Bosse, Brissaud et Le Levier (Bosse *et al.*, 2021), qui insiste néanmoins sur le fait que certaines difficultés grammaticales, telles que l'accord de l'adjectif et du participe passé au féminin (manqué dans 50 % des cas) ne sont pas entièrement résolues en fin de troisième. Or dans le système scolaire français, la classe de troisième est la dernière classe commune à l'ensemble d'une classe d'âge, celle qui est censée marquer le parachèvement du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (MEN, 2015) que l'école a pour mission de transmettre à chaque élève français. Ce socle contient l'élément suivant concernant les compétences de l'élève en fin de quatrième cycle : « Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. » L'accord de l'adjectif et du participe passé au féminin constitue-t-il « l'une des principales règles grammaticales et orthographiques » du français ? Il

2. Donc pour les élèves âgés de 6 à 14 ans.

paraît difficile de répondre par la négative. Des constats de ce type expliquent probablement la réapparition du travail de l'orthographe dans les programmes de seconde à partir de 2019. Alors que, jusqu'en 2018, l'orthographe était considérée comme un prérequis, dont l'enseignant de lycée devait vérifier la maîtrise pour, au besoin, proposer des remédiations ponctuelles, les programmes de 2019 lui rendent une place certes très périphérique mais néanmoins beaucoup plus explicite. Ceux-ci notent ainsi dans la partie consacrée à l'étude de la langue :

**Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe
(classe de seconde)**

Cette question d'orthographe grammaticale reprend de manière synthétique les règles d'accord abordées depuis le cycle 2, notamment celles entre le sujet et le verbe. (MEN, s. d.)

[...]

CONCLUSION

La perception que les élèves et étudiants que nous avons interrogés ont de la place de l'orthographe aux différents niveaux de la scolarité reflète partiellement celle de la place de l'orthographe dans les programmes scolaires. Leurs témoignages dessinent en effet une certaine continuité entre école primaire et collège, notamment en ce qui concerne les types d'exercices pratiqués, puis une rupture au lycée, où l'orthographe apparaît tout au plus comme l'objet de remédiations ponctuelles. On peut néanmoins s'étonner du fait que les propos des élèves et des étudiants convergent vers l'idée que l'orthographe occuperait une place moins importante au collège qu'à l'école primaire. En effet, rien dans les programmes ne permettrait d'affirmer une telle chose et les études traitant de l'évolution orthographique des élèves français citées au début de l'article montrent que leurs compétences orthographiques continuent à évoluer au collège. On peut alors se demander si cette évolution est la conséquence du travail fait antérieurement à l'école primaire ou si le travail de l'orthographe se poursuit au collège sous des formes que les enquêtés ont plus de difficultés à objectiver parce qu'elles sont peut-être davantage intégrées aux compétences rédactionnelles en général.

De ce point de vue, la vision majoritairement positive des enquêtés quant à leurs progrès tout au long de leur scolarité est tout à fait encourageante mais questionne la place accordée par la société à l'école dans la transmission du code orthographique. En effet, si l'orthographe occupe une place centrale à l'école, c'est parce qu'il s'agit d'une compétence répondant à une demande

sociale. Mais peut-être faudrait-il s'interroger sur les différentes dimensions de cette demande et sur ce que cela implique quant à la capacité pour l'école de transmettre efficacement l'ensemble du code orthographique. En effet, tant qu'il s'agit de connaître suffisamment d'orthographe pour lire ou pour être compréhensible lorsqu'on écrit, l'apprentissage orthographique peut être motivé par le fait de communiquer avec l'autre par écrit dans la classe ou hors de la classe. Mais une grande partie des erreurs qui se maintiennent dans les copies des élèves jusqu'au baccalauréat n'empêchent pas l'intercompréhension, même si elles peuvent nuire au confort du lecteur. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'elles soient inégalement relevées par les enseignants, comme le montre par exemple, dans notre étude, le contraste entre certains témoignages d'anciens élèves de lycée général et de lycée professionnel. Continuer à progresser en orthographe pour supprimer ces erreurs-là implique donc de développer des pratiques d'écritures où elles ont de l'importance. De ce fait, les élèves qui ont ce type de pratiques hors du cadre scolaire (pour des raisons liées à leur cadre familial ou amical) ont toutes les chances de développer une compétence orthographique perçue comme satisfaisante. Pour les autres, on peut penser que c'est à l'école de développer cette compétence socialement attendue. Mais si elle a tant de mal à y parvenir, c'est peut-être parce qu'on pose rarement les questions que sous-tend ce constat. L'école, censée s'adresser à tous et valoriser les compétences de tous, peut-elle transposer en son sein la valeur que certains accordent à la correction orthographique dans la société ? Il est prouvé qu'un CV peut être jeté simplement parce qu'il contient des erreurs orthographiques (Martin Lacroux, 2015). On ne peut faire de même à l'école sans prendre le risque de mettre en échec scolaire une partie de ceux qui ne le sont pas aujourd'hui. En revanche, à l'approche de la fin de la scolarité, il pourrait être pertinent d'intégrer au travail de l'orthographe une réflexion sur sa fonction sociale et les stratégies permettant de nettoyer efficacement un texte lorsque ne pas le faire signifierait risquer de ne pas être lu.